

Mont-Saint-Père

infos

Bulletin municipal de la commune de Mont-Saint-Père

Numéro 40 - avril - mai 2021

Édito du maire

« C'est le printemps ! »

Youpi ! Le dépôt de déchets verts est ouvert !

Trois jours après sa réouverture, malgré la signalisation sur place qui indique bien que ne sont acceptées que les tontes et les tailles susceptibles d'être compostées, on se retrouve déjà avec 3 stères de thuyas et les troncs de 20 cm de diamètre qui vont avec...

Je vous invite donc à bien noter ce lien : [https://booking.carct.fr/03 23 85 34 97](https://booking.carct.fr/03%2023%2085%2034%2097)). C'est celui pour prendre rendez-vous à la déchèterie de Condé-en-Brie. Située à 7 km, c'est à « une volée de poule ».

Parce que le maire est méchant et va refermer aussi sec !

Non. Dans un premier temps, nous avons commencé à mieux le sécuriser avec une clôture grillagée.

Un portail fermé interdira tout dépôt hors de ses heures d'ouverture. Coiffé d'un portique, il interdira également l'accès aux véhicules utilitaires à usage professionnel. A terme, un système de retrait nominatif de clés avec caution sera mis en place.

Ainsi, nous aurons les moyens de mieux identifier les auteurs d'éventuels abus. Rappelons que ne pas respecter les règles de collecte des déchets est passible d'une amende pénale pouvant atteindre 750 €. Pour un contrevenant identifié, la commune sera intraitable.

Elle ne peut pas régler à fond perdu des factures de décharge pour réparer sans cesse le mépris d'une petite poignée d'habitants inconscients.

Notre village mérite d'être mis en valeur

Pour cela, des partenariats avec la mission UNESCO, la région, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne, la maison du Tourisme du Sud de l'Aisne, le PETR-UCSSA (en charge aussi du tourisme) ont été engagés.

Nous les avons missionnés pour nous faire des propositions et nous trouver les financements qui permettront leur réalisation. Ils sont déjà à pied d'œuvre. Vous les voyez régulièrement silloner le village.

Pareillement, les « *petits* » travaux se poursuivent. Les replantations rue Dolhem sont achevées, la porte de la prison de la demi-lune

a été changée (pour y accueillir les contrevenants du dépôt de déchets verts...). Des conventions CAP'jeune financées par le département de l'Aisne seront prochainement signées pour nous aider cet été à remettre en état les escaliers.

Le budget 2021

Vous trouverez aussi dans ce numéro un compte rendu synthétique de notre budget 2021. Nos finances, désormais délestées de « *la grosse pierre* » sont saines.

Et bientôt l'été !

Un nouveau programme plus riche que l'an passé. Une expo photo, une fête de la musique, un 14 juillet, le tour cycliste de l'avenir le 16 août, un programme d'été rempli de randonnées, d'ateliers, une brocante...

Déjà un an !

Déjà presque un an que nous sommes au travail et nous n'avons pas vu le temps passer. Aussi, nous abordons cette deuxième année avec encore plus d'enthousiasme.

C'est l'occasion de remercier ici toutes celles et ceux (ils se reconnaîtront) qui enrichissent le Conseil municipal de leurs idées et de leur disponibilité au service du village. Merci. ■

Bien à vous,

Gilles Cordival

Vie au village

Fibre optique



Les premiers travaux de voirie ont été entamés ces dernières semaines.

Lors d'une réunion en mairie, Axone, le prestataire chargé d'amener la fibre à notre domicile nous informait qu'ils seront assez limités, l'essentiel de son acheminement devrait emprunter en aérien comme en souterrain les réseaux déployés par France telecom et Enedis. ■

Plants de fleurs et légumes

coallia

Pour en bénéficier, vous devez retirer votre bon en mairie les

- **mercredi 28 avril de 17h00 à 19h00 ;**
- **vendredi 7 mai de 17h00 à 19h00 ;**
- **mercredi 12 mai de 17h00 à 19h00.**

Tombola

Un tirage au sort parmi les bons retirés permettra de gagner un lot de différents plans. ■

En partenariat avec « *Coallia-les serres de Nogent* », la commune vous propose de bénéficier de tarifs préférentiels sur les plants maraîchers et les plants de fleurs.

UNESCO



La Mission Unesco « *maisons côteaux et caves de Champagne* » a récompensé du prix « *Pierre Cheval* » le village en 2018 pour l'excellence de ses paysages.

Afin de l'aider dans son projet global de mise en valeur du village, la commune a fait appel à son expertise.

Celle-ci, n'ayant pour l'instant jamais été sollicitée par une commune de département de l'Aisne concernée par le périmètre, s'est montrée aussitôt très intéressée par notre projet.

Un village pilote sera donc l'objectif.

Après une première visite de Jean-Pierre Belfie, vice-président de son comité scientifique, la mission UNESCO recense actuellement les lieux du village les plus à même d'être aménagés. Les calvaires, le lavoir Fontaine Ste Foix, le jeu d'arc, la demi-lune sont parmi plusieurs lieux, l'objet de toute leur attention. Leurs propositions s'accompagneront des conseils de financements.

Une convention d'assistance est en cours de signature avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département (CAUE) de l'Aisne pour nous aider également dans tous ces projets d'embellissement du village.

Vous les croirez donc, avec leur calepin, dans les rues du village. ■

02 Aisne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Budget 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le 16 avril dernier pour adopter le budget primitif pour l'année 2021.

Les années précédentes ont été difficiles

Les dépenses exceptionnelles liées aux travaux de la « grosse pierre », pour des avances sur des subventions qui ont bien tardé à venir, ont obligé le conseil précédent à renoncer à presque tous les investissements qu'il avait prévus.

Cet épisode est à présent derrière nous et les finances de la commune retrouvent dès cette année le visage qu'on leur connaissait.

Un village ni riche ni pauvre

Comparé aux autres villages de l'agglomération de même taille, Mont-Saint-Père se situe dans la moyenne supérieure.

Plusieurs anciens emprunts prennent fin en 2021 et 2022. Tant que l'emprunt est raisonné, il permet de financer les nouveaux projets. Nous aurons donc toute latitude pour en contracter de nouveaux tant la commune peut rester bien en dessous des seuils admis par la trésorerie générale.

Le niveau des taxes locales reste inchangé même si elles évoluent dans leur répartition.

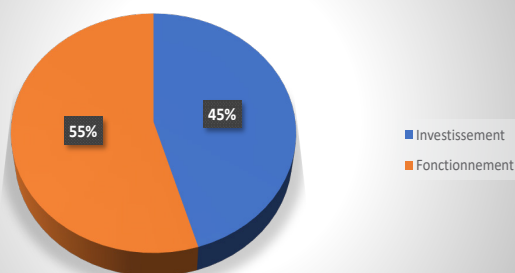
Les recettes liées à l'abattage de notre forêt seront sanctuarisées pour une éventuelle replantation si la régénération naturelle venait à faire défaut.

Des projets

Ils sont déjà nombreux dans ce premier budget 2021.

La rue David Nillet et la salle des fêtes feront partie de celui de 2022. ■

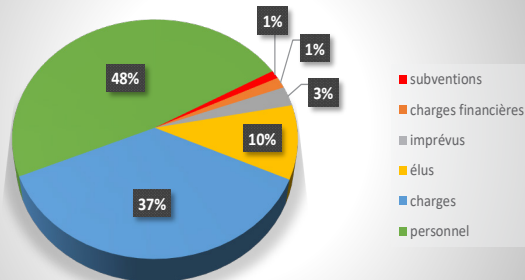
Dépenses totales



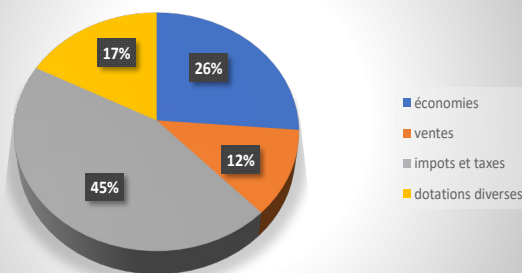
Le budget primitif 2021 est équilibré autour :

- d'une section de fonctionnement de **614 637,97 €**
- d'une section d'investissement de **510 686,23 €**
- pour un budget total de **1 125 324,20 €**

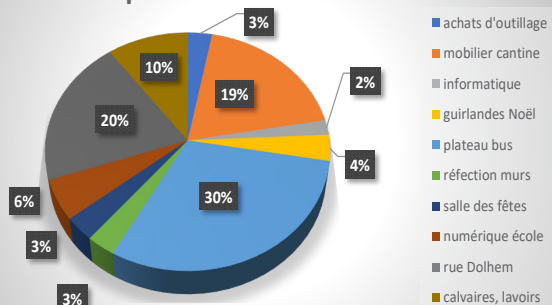
dépenses de fonctionnement



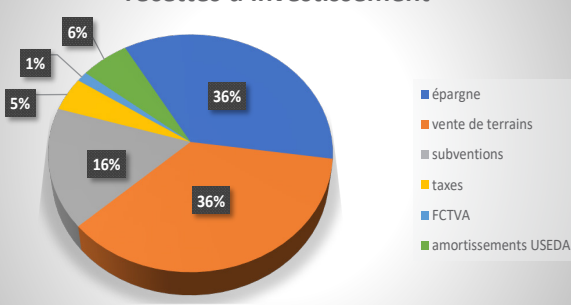
recettes de fonctionnement



dépenses d'investissement



recettes d'investissement



CAP'JEUNES

Vous avez entre 16 et 21 ans et un projet à financer.

Pour restaurer les escaliers et d'autres petits travaux, la mairie cherche des bras cet été.

Adressez votre CV avec votre projet en mairie. ■



Animations



MARCHÉ LOCAL

Des producteurs locaux viendront se joindre au Coofoodtruck et à Paul Buiron chaque vendredi à partir de 17 heures.

Des pains spéciaux, des terrines et saucissons, du miel, des bières vous attendent.

Cette première édition a rencontré un véritable succès. ■

EXPO PHOTOS

Sur le thème « Mont-Saint-Père »

les 22, 23 et 24 mai prochains à la mairie

Inscriptions auprès du comité des fêtes mспенfete@mont-saint-pere.fr



COMITÉ DES FÊTES

La nouvelle équipe de Mont-Saint-Père en Fête vous invite à la rejoindre.

N'hésitez pas à venir partager vos idées dans une ambiance conviviale.

Venez nombreux. ■

contact :

mспенfete@mont-saint-pere.fr

Mont-Saint-Père Infos n°40

Directeur de la publication : Gilles CORDIVAL

Rédaction : commission culture - communication - vie au village - tourisme

Crédits photos :

V. Darbonville - mairie

Impression : IPNS

Vie au village

BONS DE STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS



Des bons sont disponibles en mairie. Offerts par la fondation Brigitte Bardot, ils sont à retirer en mairie pour vous rendre chez un vétérinaire partenaire. ■

HOMMAGE AUX DÉPORTÉS

Une nouvelle plaque en l'honneur des déportés a été inaugurée ce 25 avril, journée nationale du souvenir, en remplacement de la précédente dégradée par le temps.

Elle a été dévoilée par les deux maires en présence de Josiane Jonneaux (section locale) et Marie-Ange Layer (présidente départementale de la FNDIRP). ■



Travaux

Nos travaux d'entretien et de mise en valeur du village se poursuivent. ■

LA PRISON



nouvelle porte
nouvelle marche



plantations sur le talus

LA FALAISE



POINT « VERTS »

nouvelle clôture
en attendant le portail à venir



Commune de Mont-Saint-Père

03 23 70 30 76 - mairie.mont.st.pere@gmail.com



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

